PENTAIR

Raychem PYROTENAX TRACETEK

PROLONGEMENT DE LA GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

Pour souligner notre confiance dans la qualité de nos produits, **Pentair Thermal Management** offre également des programmes de garantie prolongée sur les produits, comme indiqué dans le présent document. La garantie prolongée est valide uniquement sur les produits achetés et installés à l'intérieur des États-Unis, du Canada ou des pays d'Amérique du Sud le ou après le 1 mai 2013.

Une garantie limitée de cinq (5) ans à compter de la date d'achat est disponible sur les produits suivants :

Marque	Type
TraceTek	Les câbles de détection des fuites TT1000, TT3000 et TT5000 de même que les composants, les outils et les accessoires connexes.

Pour bénéficier de cette garantie prolongée du produit, le client doit remplir et conserver le ou les documents d'installation, d'inspection ou d'essai du système et remplir le formulaire d'inscription de la garantie en ligne sur le site **www.pentairthermal.com** dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'installation, sinon seule la garantie limitée standard s'applique. La garantie prolongée reste soumise à l'ensemble des modalités et conditions énoncées dans la garantie limitée du produit (H57396) de Pentair Thermal Management.

Une garantie limitée de dix (10) ans à compter de la date d'achat est disponible sur les produits suivants :

Marque	Type
Raychem	Les câbles chauffants BTV, HBTV, HXTV, HQTV, KTV, LBTV, QTVR, SC, SLBTV, XTV, VLBTV, VLKTV, VPL, ElectroMelt, HWAT, IceStop, RaySol, XL-Trace de même que les composants et les accessoires connexes.
Pyrotenax	Les câbles chauffants IM en cuivre enduit d'une gaine en polyéthylène haute densité (PEHD), en cuivre, en XMI, de même que les composants et les accessoires connexes.

* Les kits de connexion standard sont limités aux kits de connexion électrique sélectionnés de manière appropriée, aux kits d'épissures et aux joints énumérés en tant qu'éléments compatibles dans la documentation produit de Pentair Thermal Management.

Pour bénéficier de cette garantie prolongée du produit, le client doit remplir et conserver le ou les documents d'installation, d'inspection ou de mise en service situés à l'arrière du manuel d'installation du système en cours d'installation et remplir le formulaire d'inscription de la garantie en ligne sur le site **www.pentairthermal.com** dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'installation, sinon seule la garantie limitée standard s'applique. La garantie prolongée reste soumise à l'ensemble des modalités et conditions énoncées dans la garantie limitée du produit (H57396) de Pentair Thermal Management.

Une garantie limitée de quinze (15) ans à compter de la date d'achat est disponible sur les produits suivants :

Marque	Type
Raychem	Tapis de plancher chauffant QuickNet
	Câbles de chauffant par le sol CeraPro

Pour bénéficier de cette garantie prolongée du produit, le client doit remplir et conserver le ou les documents d'installation, d'inspection ou de mise en service situés à l'arrière du manuel d'installation du système en cours d'installation et remplir le formulaire d'inscription de la garantie en ligne sur le site **www.pentairthermal.com** dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'installation, sinon seule la garantie limitée standard s'applique. La garantie prolongée reste soumise à l'ensemble des modalités et conditions énoncées dans la garantie limitée du produit (H57396) de Pentair Thermal Management.

Une garantie limitée de trente (30) ans à compter de la date d'achat est disponible sur les produits suivants :

Marque	Type
Pyrotenax	Les systèmes 1850, 1850-SE, 2000, 2200 et les câblages résistants au feu zéro EMI et de performance de même que les accessoires connexes.

Pour bénéficier de cette garantie prolongée du produit, le client doit remplir et conserver le ou les documents d'installation, d'inspection ou de mise en service situés à l'arrière du manuel d'installation du système en cours d'installation et remplir le formulaire d'inscription de la garantie en ligne sur le site **www.pentairthermal.com** dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'installation, sinon seule la garantie limitée standard s'applique. La garantie prolongée reste soumise à l'ensemble des modalités et conditions énoncées dans la garantie limitée du produit (H57396) de Pentair Thermal Management.

PENTAIR

WWW.PENTAIRTHERMAL.COM

AMÉRIQUE DU NORD

Tél. : +1.800.545.6258
Télécopieur : +1.800.527.5703
Tél. : +1.650.216.1526
Télécopieur : +1.650.474.7711
thermal.info@pentair.com

AMÉRIQUE LATINE

Tél. : +1.713.868.4800
Télécopieur : +1.713.868.2333
thermal.info@pentair.com

Toutes les marques de même que les logos de marques déposées Pentair sont la propriété de Pentair.ou de ses filiales internationales. Pentair se réserve le droit de modifier les spécifications sans préavis.

© 2013-2014 Pentair.